

■ Conseils pour être en bonnes mains^{MD}

Des conseils pour être informé et en sécurité



Étudier en toute sécurité

Chaque automne, des milliers d'étudiants canadiens de niveau postsecondaire préparent leurs valises pour aller poursuivre leurs études. Qu'ils étudient à dix, à cent ou même à mille kilomètres de chez eux, ils ont tout intérêt à se préoccuper de leur sécurité et de celle de leurs biens. Après tout, il est beaucoup plus facile de prendre des précautions pour se prémunir contre le vol, les dommages ou les blessures que d'obtenir un A en chimie. De plus, cela permet de profiter de l'expérience au cégep ou à l'université sans soucis supplémentaires. Voici quelques conseils simples :

- Qu'ils habitent sur le campus ou ailleurs, les étudiants doivent lire les règlements de leur nouveau logement avant de s'y installer pour s'assurer de ne rien apporter d'interdit.
- Les dortoirs peuvent sembler être un environnement amusant et sûr, cependant, il est important que les étudiants pensent à verrouiller la porte en quittant leur chambre ou avant d'aller se coucher.
- Les étudiants qui emportent des objets de valeur, comme des instruments de musique, des ordinateurs portables ou des vélos, devraient réfléchir à la possibilité de souscrire une assurance supplémentaire contre le vol et les dommages.
- Il ne faut jamais laisser un ordinateur portable sans surveillance, car cela ne prend que quelques secondes pour s'en emparer. Il peut être intéressant d'acheter un câble antivol afin de décourager les voleurs.
- Les étudiants qui louent une chambre ou un appartement hors du campus devraient communiquer avec un assureur pour obtenir des renseignements sur l'assurance locataire. Ce type d'assurance couvrira leurs biens contre le vol et les dommages. En tant qu'étudiants, certains enfants sont couverts à titre de personnes à charge par la police d'assurance de leurs parents, mais d'autres ont besoin de souscrire leur propre police.
- Les étudiants qui partent à l'extérieur de leur province avec une voiture doivent vérifier auprès de leur assureur que leur véhicule reste couvert. Ils doivent également communiquer avec l'organisme provincial responsable de l'immatriculation pour savoir s'il est nécessaire de changer la plaque.
- Il ne faut pas laisser d'objets de valeur dans un véhicule, mais s'il n'y a pas d'autre solution, il faut au moins les mettre dans le coffre ou la boîte à gants.
- Au lavoir, il faut garder un œil sur ses vêtements. Ce serait une bonne idée d'apporter des devoirs ou un livre pour passer le temps.
- Il peut être prudent de s'intéresser à la sécurité du dortoir. Les étudiants devraient se renseigner sur la politique qui s'applique en cas de visite et sur les mesures de sécurité mises en place. S'ils ont des inquiétudes au sujet de la sécurité, ils doivent en discuter avec un administrateur.
- Les cartes d'étudiant servent généralement à bien d'autres choses qu'à l'identification. Des forfaits de repas ou des comptes de bibliothèque sont souvent associés à ces cartes. Il faut donc y faire attention et en signaler immédiatement la perte.

Pour d'autres conseils, visitez allstate.ca/infocentre, communiquez avec l'agence d'assurance Allstate de votre région ou composez le 1-800-allstate.

Service des réclamations en bonnes mains^{MD} - 24 h sur 24, 7 jours par semaine